

ENGAGEMENTS DU CONTRAT D'OBJECTIFS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

POINT SUR LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE PROGRAMMATION 2014-2020.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

À travers leur contrat d'objectifs 2014-2020, les Chambres d'Agriculture entendent renforcer leurs actions en faveur de la triple performance des exploitations agricoles et de l'appui à l'innovation pour permettre aux agriculteurs à relever les défis de demain. Quinze engagements ont été pris dans ce cadre en faveur de l'innovation, de la triple performance, de la capitalisation des connaissances et du renforcement des partenariats.

Le nouveau contrat d'objectifs des Chambres d'agriculture a été signé par le président de l'APCA Guy Vasseur et le Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll le 10 décembre 2013. Il précise l'engagement des Chambres dans le développement agricole et rural avec le soutien financier du CasDAR sur la période 2014-2020. Les Programmes Régionaux de Développement Agricole et Rural (PRDAR) pilotés par les Chambres régionales d'Agriculture s'inscrivent dans ce cadre.

40

Les 15 engagements du Contrat d'Objectifs 2014-2020

Engagement 1	Préciser la contribution à l'innovation de chaque action élémentaire
Engagement 2	Renforcer le repérage des innovations de terrain
Engagement 3	Caractériser et capitaliser les références sur les systèmes d'exploitation innovants
Engagement 4	Former les conseillers pour accompagner la «double performance»
Engagement 5	Développer le conseil vers la double performance dans le cadre de la démarche qualité des services des Chambres
Engagement 6	Expliciter les modalités de communication de chaque action des PRDAR
Engagement 7	Contribuer à la capitalisation des systèmes d'exploitation innovants et doublement performants
Engagement 8	Organiser des journées nationales de valorisation des productions des PRDAR
Engagement 9	Développer les opérations de diffusion des innovations auprès des agriculteurs
Engagement 10	Renseigner les instances de pilotage des PRDAR sur l'ensemble des actions de développement menées par les Chambres
Engagement 11	Formaliser les missions des chefs de projet régionaux des actions
Engagement 12	Conforter le COREDEF
Engagement 13	Renforcement du rôle du comité scientifique des Chambres d'Agriculture
Engagement 14	Développer les partenariats avec l'enseignement agricole
Engagement 15	Mener une évaluation des programmes

QUELQUES EXEMPLES D'ENGAGEMENTS

Les exemples suivant illustrent les démarches volontaires engagées par les Chambres d'Agriculture pour mettre en œuvre de façon concrète ces engagements.

Engagement n°2

L'observatoire Inosys est un outil unique en France de suivi technique et économique des systèmes d'exploitation agricoles, dans lequel 90% des Chambres sont engagées. Grâce à ce dispositif, ce sont plus de 250 systèmes innovants ou doublement performants qui ont été capitalisés juste sur l'année 2014.

Engagement n°5

Les Chambres sont engagées dans une Démarche Qualité des Services. Dans ce cadre, un outil, en cours de finalisation, permettra d'évaluer et de renforcer le conseil des Chambres d'agriculture en matière de triple performance. Aujourd'hui, 75 Chambres d'agriculture sont déjà certifiées pour les activités de conseil et/ou formation dans le cadre du dispositif collectif.

Engagement n°7

L'APCA s'est engagé en partenariat avec l'ACTA, tête de réseau des instituts techniques, dans la mise en œuvre de l'objectif 3 du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) qui vise à favoriser l'accès à tous aux produits de la R&D agricole, en assurer la qualité, et à mieux valoriser des bases de données de plus en plus nombreuses et diversifiées.

Engagement n°9

Innov'Action est un événement annuel organisé par les Chambres d'agriculture pour découvrir les innovations des agriculteurs autour de la triple performance. Pendant ces portes ouvertes, des agriculteurs présentent leurs pratiques innovantes à d'autres agriculteurs directement sur leur exploitation. Le dispositif a déjà été déployé dans 13 régions en 2014 et 18 en 2015.

Engagement n°12

Afin d'assurer la cohérence des programmes soutenus par le CASDAR avec le programme de développement rural (FEADER) et les orientations des Régions en matière de développement agricole et rural, les Chambres d'agriculture ont élargi la composition des comités d'orientation « recherche développement formation » (COREDEF). Cette démarche a permis de conforter une dynamique entre les différents acteurs du développement agricole.

NOUVELLE CONFIGURATION DU COREDEF EN FRANCHE COMTÉ POUR UN MEILLEUR PILOTAGE DES ORIENTATIONS DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE !



Delphine FOUCHARD
Chargée de PRDAR Franche Comté

« La Chambre Régionale de Franche Comté innove son COREDEF, en organisant des « COREDEF thématiques », lui permettant, avec ses partenaires, d'avoir une meilleure visibilité pour la coordination régionale du développement agricole, la mise en place de partenariats et favorisera l'échange multi partenariat pour répondre clairement aux besoins de la région en matière de recherche développement et de formation agricole ».



© Comminges G. CA 09

INNOV' ACTION

Démonstration lors d'une journée Innov'action, à Sainte-Suzanne, dans l'Ariège.

Engagement n°14

Depuis 2014, les régions PACA, Bourgogne, Alsace, Pays-de-la-Loire et Ile-de-France ont signé des chartes de avec les établissements d'enseignement agricole publics et privés. Ces Chartes, génèrent des actions de partenariat à destination des étudiants, jeunes en formation ou jeunes installés.

INNOV'ACTION SPÉCIAL ÉTUDIANT EN BRETAGNE !



Phillipe AUGÉARD
Chargé de PRDAR Bretagne

« Afin de renforcer et développer leurs partenariats avec l'enseignement agricole, les Chambres d'agriculture de Bretagne, en partenariat avec la DRAAF, ont organisé en 2014 des portes ouvertes Innov'action, avec une sélection

de fermes innovantes spécifiquement ouvertes pour les groupes d'étudiants, avec 800 élèves accueillis. L'expérience sera renouvelée du 19 au 26 novembre 2015 avec 14 des 35 sites de l'opération Innov'action pour les agriculteurs, qui s'est déroulée du 23 au 26 mai 2015 ».

En s'inscrivant dans un processus d'amélioration, les Chambres d'agriculture continueront à renforcer leurs capacités de repérage de l'innovation, leurs partenariats et leurs compétences pour l'accompagnement des exploitations agricole vers la triple performance et l'agroécologie. ●

Tiphaine RIFFAUD

Chambres d'agriculture France
Service innovation, développement et pratiques agricoles